



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



Table des matières :

1. Préambule
2. Définitions
3. Objet des C.G.U.
4. Qualité et responsabilité des intervenants
 - A. Plateforme LOSTPARTS
 - A1. Rôle et Responsabilités de LOSTPARTS
 - A2. Disponibilité de la Plateforme
 - B. Utilisateur
 - B1. Comportement général des Utilisateurs
 - B2. Comportement frauduleux
 - C. Obligations communes des Parties
5. Accès aux services LOSTPARTS
 - 5.1. Conditions d'accès
 - 5.2. Modalités d'accès
 - 5.3. Gestion des identifiants d'accès
 - 5.4. Principe de Gratuité
 - 5.5. Formules d'abonnements
 - 5.6. Options complémentaires
6. Transactions
 - 6.1. Engagements Vendeurs
 - 6.2. Engagements Acheteurs
 - 6.3. Plateforme LOSTPARTS
 - 6.4. Expédition et Livraison
7. Evaluation et contrôle de la qualité du service fourni par le Vendeur aux Acheteurs
 - 7.1 Qualité de la communication du Vendeur avec les Acheteurs
 - 7.2 Evaluation de la satisfaction des Acheteurs
8. Propriété intellectuelle
9. Version applicable et modifications des CGU
10. Dispositions Générales
 - 10.1. Intégralité
 - 10.2. Divisibilité
 - 10.3. Intitulé
 - 10.4. Tolérance
 - 10.5. Inaccessibilité
 - 10.6. Force majeure
 - 10.7. Convention sur la preuve
11. Litiges



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



1. Préambule :

L'édition du site **www.lostparts.fr** est assurée par la Société par Actions Simplifiées (SAS) **J2C**, au capital de 3000 euros, immatriculée au RCS de Albi et dont le siège social est situé au 40 rue Georges Lapanouse-ALBI.

LOSTPARTS est une plateforme numérique d'échanges réservée exclusivement aux professionnels de l'automobile.

La Plateforme LOSTPARTS se veut être complémentaire des réseaux de professionnels existants et facilitatrice d'échanges commerciaux.

Ces services fonctionnent sur la base de la GRATUITE d'accès, pouvant être complétés par un mode d'adhésion annuelle en fonction des choix du professionnel. L'ensemble des professionnels utilisateurs faisant ainsi parti de la plateforme LOSTPARTS.

Dans le cadre de son activité la plateforme LOSTPARTS propose une mise en relation directe entre acheteurs professionnels et vendeurs professionnels autour des services suivants :

- Vente, Achat et Echange de **pièces neuves et de réemploi de carrosserie**
- Vente, Achat et Echange de **pièces neuves et de réemploi de mécanique**
- Vente, Achat et Echange de **véhicules**
- Vente, Achat et Echange de **d'outillage et d'équipement**
- Vente, Achat, Echange et Partage de **services**
- **Enchères** mensuelles de véhicules

Intégrer la plateforme LOSTPARTS permet au professionnel d'associer son entreprise (société) à une démarche éco-responsable, valoriser ses ressources et compétences sous-exploitées, réduire ses dépenses, développer sa relation client, rejoindre un service partenarial d'échanges et d'intérêts partagés et de le faire évoluer.

2. Définitions :

- « **J2C** » : société à conseil d'administration, au capital social de 3000 euros, immatriculée au RCS d'ALBI et dont le siège social est situé au 40 rue Georges Lapanouse, 81000 ALBI
- « **LOSTPARTS** » : Plateforme technique créée par la SAS J2C, permettant la mise en relation entre le Vendeur et l'Acheteur pour l'achat/vente en ligne de produits et/ou services.
- « **Plateforme** » : Intermédiaire qui favorise les échanges économiques et sociaux.
- « **Vendeur** » : personne morale immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés ou auprès de tout registre équivalent, agissant dans le cadre de son activité professionnelle habituelle, régulièrement déclarée auprès des organismes fiscaux et sociaux, qui offre des biens ou services aux Acheteurs via la Plateforme.
- « **Acheteur** » : personne morale immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés ou auprès de tout registre équivalent, agissant dans le cadre de son activité professionnelle habituelle, régulièrement déclarée auprès des organismes fiscaux et sociaux, qui s'intéresse aux biens ou services des Vendeurs via la Plateforme.
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui utilise la plateforme et ses services.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation

- « **Contrat** » : désigne l'ensemble contractuel constitué par les présentes CGU, les éventuelles Conditions particulières d'utilisation et leurs annexes respectives.
- « **Compte utilisateur** » : compte créé par l'utilisateur pour pouvoir s'inscrire sur la Plateforme et accéder à l'Interface utilisateur.
- « **Contrat utilisateur** » : désigne contrat conclu entre Plateforme et l'utilisateur ayant pour objet de définir les conditions d'utilisation des Services.
- « **Interface utilisateur** » : espace accessible après identification et permettant d'accéder aux services proposés par la Plateforme.
- « **Transaction** » : commande de biens et/ou services passée entre l'Acheteur et le Vendeur par l'intermédiaire ou non de la Plateforme.
- « **Parties** » : SAS J2C, l'Acheteur et le Vendeur.

3. Objet des C.G.U.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) définissent les modalités d'utilisation de la Plateforme et de ses Services par les Parties.

Toute utilisation de la Plateforme et des Services implique l'acceptation préalable, expresse et sans réserve par l'Utilisateur des CGU. L'Utilisateur est informé et reconnaît qu'en s'enregistrant sur la plateforme lors de la création de son compte il accepte « les conditions générales d'utilisation ».

LOSTPARTS se réserve le droit, à tout moment, de refuser l'accès à la Plateforme, unilatéralement et sans notification préalable, à tout Utilisateur ne respectant pas les présentes CGU.

4. Qualité et responsabilité des intervenants :

A- Plateforme LOSTPARTS :

(Voir clauses de non responsabilité sur le site www.lostparts.fr)

A1 : Rôle et responsabilité de LOSTPARTS :

LOSTPARTS, en qualité d'opérateur de Plateforme, agit comme simple intermédiaire et n'est en aucun cas revendeur des biens et services proposés par les utilisateurs au sein de la Plateforme. En conséquence LOSTPARTS ne saurait être tenu pour responsable de la pré-transaction, de la transaction et de la post-transaction (SAV, délai de rétractation, livraison,...).

En application de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie Numérique, en sa qualité d'hébergeur, LOSTPARTS ne peut pas voir sa responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées au sein de la Plateforme si elle n'a pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si, dès le moment où elle en a eu connaissance, elle a agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.

En conséquence, la responsabilité de LOSTPARTS ne pourra être engagée en raison :

- des Fiches Produits, et plus largement de tous les contenus et/ou informations fournis par les Vendeurs tant sur les caractéristiques des Produits, que sur leur état ou leur prix, les Vendeurs étant seuls responsables de la bonne exécution de leurs obligations légales d'information précontractuelle auprès des Acheteurs ainsi que de la véracité, la complétude et la mise à jour des informations et contenus qu'il fournit, sauf faute prouvée de LOSTPARTS ;



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



- des avis postés par les Acheteurs suite à leurs Commandes ;

En outre, LOSTPARTS n'est pas soumise à une obligation générale de surveiller les informations transmises par les Utilisateurs et stockées au sein de la Plateforme pour leur compte.

Enfin, il est rappelé que :

- **les Produits sont commercialisés par les Vendeurs au sein de la Plateforme sous leur seule responsabilité ;**
- **LOSTPARTS n'est pas partie au contrat de vente conclu entre les Acheteurs et les Vendeurs lors des passations de Commande.**

En conséquence, LOSTPARTS ne saurait être tenu responsable de tous litiges en lien avec les Transactions effectuées par le biais de la Plateforme.

A2 : Disponibilité de la Plateforme :

LOSTPARTS fait ses meilleurs efforts pour assurer la disponibilité de la Plateforme. LOSTPARTS ne garantit pas que la Plateforme fonctionne dans tout environnement d'exploitation et qu'elle soit utilisable à tout moment, sans interruption ou erreur, ni que toutes les erreurs pourront être corrigées. La disponibilité de la Plateforme est soumise à une simple obligation de moyens.

La Plateforme étant en constante évolution, elle est sujette à des changements ponctuels et/ou à des interruptions temporaires ou définitives sans préavis notamment pour des raisons de maintenance. La responsabilité de LOSTPARTS ne saurait en aucun cas être engagée en cas d'indisponibilité de la Plateforme du fait de ces changements.

Dans ce cadre, LOSTPARTS se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie de la Plateforme, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toutes autres raisons, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

B- Utilisateur :

B1. : Comportement général des utilisateurs

L'Utilisateur déclare et reconnaît que toutes les informations, données, textes, messages ou tous les autres contenus qu'il publie au sein de la Plateforme le sont sous son entière et seule responsabilité.

L'Utilisateur s'engage à respecter l'ensemble de la législation et de la réglementation en vigueur relative à l'exercice de son activité et/ou aux Produits et Services qu'il commercialise sur la Plateforme, notamment en matière de garanties, délais de livraison et droit de rétractation de l'Acheteur.

L'Utilisateur s'engage à ne pas publier de Contributions contraires aux lois et règlements en vigueur.

Notamment, l'Utilisateur s'interdit :

- de diffuser des informations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs,
- de détourner la finalité de la Plateforme et/ou des Services pour faire de la propagande ou du prosélytisme, de la prospection ou du racolage,
- de publier des informations à caractère commercial, publicitaire ou constituant de la



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation

propagande en faveur du tabac, de l'alcool, ou de toute autre substance, produit ou service réglementé,

- de diffuser des Contributions contrevenant aux droits de la personnalité de tiers ou présentant un caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, offensant, violent ou incitant à la discrimination, à la violence politique, raciste, xénophobe, sexiste ou homophobe,
- de publier des informations contrevenant à la législation sur la protection des données personnelles permettant l'identification des personnes physiques sans leur consentement, notamment leur nom de famille, adresse postale et/ou électronique, téléphone, photographie, enregistrement sonore ou audiovisuel, ou de collecter et stocker des données personnelles afférentes aux autres Utilisateurs,
- d'accéder frauduleusement à la Plateforme et aux Services, ainsi qu'il est indiqué dans les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme,
- de transmettre tout message contenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçus notamment pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité notamment de tout logiciel, ordinateur, ou outil de télécommunication,
- de harceler de quelque manière que ce soit un autre ou plusieurs autres Utilisateurs,
- de donner des informations renvoyant vers d'autres sites (que ce soit par la création de liens hypertextes ou par la simple fourniture d'informations) dont le contenu serait susceptible de contrevenir à toute loi ou réglementation en vigueur, et notamment serait susceptible de porter atteinte aux droits des personnes et des biens et/ou aux droits de propriété intellectuelle.

L'Utilisateur s'interdit de tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, irrespectueux, envers LOSTPARTS et/ou ses salariés et/ou les autres utilisateurs.

L'Utilisateur s'interdit également de porter atteinte à des droits de propriété intellectuelle de tiers. L'Utilisateur s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur et à n'utiliser que des contenus pour lesquels il dispose des droits, ou pour lesquels le titulaire des droits a donné son consentement exprès pour leur diffusion, ou qui sont libres de tout droit.

L'Utilisateur s'engage le cas échéant à indemniser LOSTPARTS de tout préjudice directement ou indirectement lié au non-respect de cette garantie.

B2 : Comportement frauduleux

Tout Utilisateur qui agit en fraude des présentes Conditions Générales d'Utilisation s'expose aux poursuites civiles et pénales qui répriment notamment les atteintes au droit d'auteur, aux droits voisins, aux droits des producteurs de bases de données ainsi qu'aux systèmes de traitement automatisé de données.

Des procédures pourront être engagées par LOSTPARTS contre l'Utilisateur qui ne respecterait pas ces dispositions.

C- Obligations communes des Parties :

Chacune des Parties s'engage :

- A utiliser la Plateforme de bonne foi, à des fins licites uniquement, et dans le respect de la réglementation applicable et des C.G.U.
- A dialoguer de manière courtoise et transparente que ce soit avant, pendant ou après la Transaction.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



5. Accès aux services LOSTPARTS :

5.1 : Conditions d'accès :

Sont éligibles au Service les professionnels dont la situation personnelle répond aux conditions cumulatives suivantes :

- ils sont des personnes morales ou personnes physiques agissant pour leur propre compte dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle
- régulièrement déclarés en tant que telle auprès des organismes fiscaux et sociaux et notamment immatriculés auprès du Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoires des Métiers
- disposant de toutes les habilitations nécessaires à l'exercice de leur activité
- titulaires d'un compte bancaire professionnel ouvert auprès d'un établissement de crédit situé dans l'UE ou l'EEE

L'accès au service est limité à l'ouverture d'un seul compte par Vendeur, tout doublon de compte se verra immédiatement supprimé sauf validation préalable délivrée par LOSTPARTS.

5.2 : Modalités d'accès :

Préalablement à toute demande de référencement, l'utilisateur a accès et s'engage à prendre connaissance des documents suivants :

- les CGU de la Plateforme LOSTPARTS
- Du contrat de la formule choisie
- Des clauses de non responsabilités
- De la Charte de Protection des Données

L'utilisateur s'engage à attester de l'exactitude des informations et documents qu'il transmet et devra notifier spontanément à LOSTPARTS toute actualisation de ces informations.

LOSTPARTS se réserve le droit de demander tous documents justificatifs additionnels, y compris après l'inscription de l'Utilisateur.

L'Utilisateur sera seul responsable de tout dommage de quelque nature qu'il soit, résultant même partiellement, d'une insuffisance d'information, d'une information inexacte ou non actualisée. Notamment, l'Utilisateur reconnaît qu'il pourra être exclu de la Plateforme en cas de renseignements inexacts ou non actualisés.

5.3 : Gestion des identifiants d'accès :

L'utilisation de l'interface LOSTPARTS est strictement personnelle. Les Identifiants et mots de passe associés sont uniques, personnels, strictement confidentiels, et leur utilisation est placée sous l'entière et exclusive responsabilité de l'utilisateur qui s'engage à prendre toute mesure nécessaire afin d'en préserver la confidentialité, afin qu'ils ne soient pas connus ou utilisés par des tiers ou des personnes non autorisées de l'entreprise. En cas de perte, de détournement ou d'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou de son mot de passe, l'Utilisateur s'engage à en avertir immédiatement LOSTPARTS.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation

L'Utilisateur supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation de ses identifiants et mots de passe par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci.

L'Utilisateur fait son affaire personnelle, à ses frais exclusifs, de l'acquisition, la mise en place, la maintenance et la connexion des différents éléments de la configuration et des moyens de télécommunications nécessaires à l'accès à la Plateforme. L'Utilisateur est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet.

5.4 : Principe de Gratuité

Afin de faciliter les échanges entre les professionnels de l'automobile et leur permettre de s'associer aux objectifs de la Plateforme LOSTPARTS, l'accès aux fonctionnalités de base est totalement **GRATUIT**.

Rappel des objectifs :

- S'associer à une démarche éco-responsable
- Valoriser ses ressources et compétences sous exploitées
- Réduire ses dépenses
- Développer sa relation client
- Rejoindre un service partenarial d'échanges et d'intérêts partagés et de le faire évoluer

L'accès **GRATUIT** à la Plateforme LOSTPARTS s'effectue via la **formule « BASIC »** et ne dispense pas de l'acceptation par l'utilisateur des C.G.U.

5.5 : Formules d'abonnement

Deux formules d'abonnements complémentaires à la **formule « BASIC »** sont proposées aux utilisateurs permettant l'accès à des fonctionnalités avancées en lien avec le développement de la Plateforme (*voir annexe 1 « Formules d'abonnement »*) :

- **Formule « PREMIUM »**
- **Formule « GOLD »**

La Plateforme offre à chaque utilisateur la possibilité de souscrire, quand il le souhaite, à un abonnement supérieur à celui choisi pour répondre à ses besoins de services.

La durée du contrat d'abonnement ainsi que les cessations sont décrites dans le Contrat Général de Vente établi pour chaque souscription.

5.6 : Options complémentaires

En complément des 3 formules d'accès à la Plateforme, LOSTPARTS propose des options complémentaires de développement permettant au Vendeur une adaptabilité des services proposés pour chaque annonce.

La souscription aux Options complémentaires répond aux mêmes Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.) décrites dans le présent document.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



6. Transactions :

Aucune commission n'est, à ce jour, appliquée par la Plateforme sur les transactions effectuées. Au regard des spécificités techniques des biens mis à la vente et afin de développer la qualité du service LOSTPARTS met directement à disposition les coordonnées des Vendeurs sur sa Plateforme, sauf demande contraire du Vendeur.

Toutefois, dans le cadre de son développement, LOSTPARTS se réserve le droit de procéder à la mise en œuvre de commissions sur les transactions effectuées sur la plateforme. Cette modification du processus économique de la Plateforme ne pourra intervenir qu'après modifications et communication auprès des Utilisateurs des présentes CGU.

6.1 : Engagements Vendeurs

Le Vendeur s'engage à décrire les offres de Produits qu'il propose sur la Plateforme le plus exactement possible et de bonne foi et à fournir à l'Acheteur l'ensemble des informations précontractuelles nécessaires à son consentement éclairé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Vendeur s'engage en outre à ce que les visuels fournis dans le descriptif associé aux offres de Produits qu'il propose (photographie) soient conformes aux Produits ainsi illustrés.

Le vendeur s'engage à ne pas utiliser des images ou contenus non libre de droit d'auteur. Selon la réglementation en vigueur le vendeur s'engage à fournir, sur demande de l'Acheteur, la traçabilité quant à l'origine du produit. LOSTPARTS ne pourra être tenu pour responsable du désengagement du Vendeur en la matière.

Le Vendeur demeure seul responsable de l'exactitude des mentions figurant au descriptif des Produits qu'il commercialise et s'engage à ce qu'elles ne soient pas susceptibles d'induire en erreur les Acheteurs potentiels, tant en ce qui concerne les caractéristiques des Produits, les garanties associées, que leur état ou leur prix. Il s'assure également que les descriptions de ses Produits respectent l'ordre public et les bonnes mœurs, ainsi que les droits des tiers.

Le Vendeur s'engage à établir une facture lisible et correspondante au droit en vigueur avec le Produit vendu.

Le Vendeur s'engage à respecter le délai de livraison convenu avec l'Acheteur.

6.2 : Engagements Acheteurs

L'Acheteur s'engage à effectuer le paiement, contrepartie de son achat, dans le délai et selon les modalités définis par le Vendeur.

6.3 : Plateforme LOSTPARTS

Bien qu'elle permette une mise en relation directe entre l'Acheteur et le Vendeur, **la Plateforme LOSTPARTS vous accompagne dans les transactions effectuées.**

Ce service Administratif totalement GRATUIT permet :

- Une traçabilité des transactions effectuées
- Un suivi administratif des Achats et des Ventes



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation

- Une édition du Bon Livraison
- Une édition de l'étiquette d'envoi
- Une évaluation de la satisfaction clients

Le choix de l'interface LOSTPARTS pour la gestion et la sécurisation de vos transactions permet d'accéder à un cumul de points, effectués sur chaque transaction, donnant accès à des remises sur la Plateforme LOSTPARTS

6.4 : Expédition et Livraison

- Expédition :

Afin de permettre un service de qualité et sauf cas de force majeure, le Vendeur expédie par principe tout Produit commandé dans les 2 jours ouvrés à compter de la confirmation de la commande du Produit.

Les Produits commandés sont emballés de façon à éviter que le transport ne les endommage. Le Vendeur conserve la charge des risques des Produits vendus pendant le transport.

- Livraison :

Le Vendeur livre ou fait livrer les Produits sous sa seule responsabilité et dans le strict respect des conditions contractuelles convenues avec l'Acheteur. Notamment, les produits sont livrés par le Vendeur à l'adresse et dans les délais convenus avec l'Acheteur lors de sa commande.

La livraison s'accompagne de la remise obligatoire par le Vendeur :

- d'un bon de livraison du Produit acheté. Ce bon de livraison comprend les informations essentielles relatives à la livraison et comprend notamment une adresse valide à laquelle l'Acheteur peut retourner le Produit au Vendeur.
- d'une facture d'achat ou tout autre document permettant à l'Acheteur de faire jouer sa garantie le cas échéant, et dans tous les cas conforme à la réglementation en vigueur.

Le Vendeur conserve l'entière responsabilité de ses obligations en matière de facturation et de ses conséquences en matière fiscale et notamment de collecte et de reversement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

7. Evaluation et contrôle de la qualité du service fourni par le Vendeur aux Acheteurs :

7.1 : Qualité de la communication du Vendeur avec les Acheteurs

Le Vendeur s'engage à répondre aux courriels de LOSTPARTS ou des Acheteurs dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de leur réception.

Tout échange entre le Vendeur et LOSTPARTS est strictement confidentiel. Le Vendeur s'engage donc à ne pas divulguer le contenu de ces échanges à un tiers.

Le Vendeur adopte une communication courtoise et respectueuse dans ses échanges avec LOSTPARTS ou l'Acheteur.

Le Vendeur s'interdit, et sans que cette liste soit limitative, d'adopter des comportements, propos, messages, visuels utilisés, noms commerciaux ou pseudonymes contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou qui constitueraient une atteinte aux droits de personnes ou



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation

aux droits de propriété intellectuelle de tiers, aux lois et règlements et à l'image de marque de LOSTPARTS.

Le Vendeur s'engage également à ne pas porter atteinte à l'image de LOSTPARTS de quelque manière que ce soit en particulier par des propos faux, offensants, diffamants ou calomnieux à son égard ou celui de ses membres du personnels, dirigeants, mandataires et préposés, sur tout support ou par tout moyen (réseaux sociaux, échanges avec les clients, etc.).

Le Vendeur s'engage à employer la langue française dans ses échanges avec l'Acheteur et à rédiger l'ensemble des contenus qu'il diffuse sur la Plateforme en langue française.

Le Vendeur s'engage à ne pas publier du contenu, des offres ou des objets dans des catégories ou domaines inappropriés sur la Plateforme.

La Violation de ces engagements pourra entraîner la suspension ou la suppression du compte par LOSTPARTS.

7.2 : Evaluation de la satisfaction des Acheteurs

Le Vendeur reconnaît et accepte que LOSTPARTS puisse mettre en place, à son choix discrétionnaire, un système d'évaluation des Vendeurs par les Acheteurs afin d'accroître leur confiance dans l'achat de Produits sur la Plateforme.

LOSTPARTS n'est pas responsable des notations mis en ligne par les Acheteurs et sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

8. Propriété intellectuelle (voir Charte accessible sur le site www.lostparts.fr) :

Le Contrat conclu entre la Plateforme LOSTPARTS et l'Utilisateur ne confère aucun droit à celui-ci sur les droits de propriété intellectuelle et industrielle, ni sur le savoir-faire dont est titulaire la société J2C et qu'elle met en œuvre dans le cadre de l'exécution du Service, et de l'exploitation de sa Plateforme. En conséquence, l'Utilisateur s'interdit de porter atteinte à ces droits et notamment aux œuvres, marques, logos, dessins et modèles, logiciels, bases de données, savoir-faire dont J2C est titulaire des droits.

9. Version applicable et modifications des C.G.U. :

Les CGU applicables à la relation entre LOSTPARTS et l'Utilisateur sont celles en vigueur au jour de la souscription de l'Utilisateur au Service. LOSTPARTS se réserve toutefois la possibilité de modifier les présentes CGU.

Les Utilisateurs seront informés de telles modifications par un courriel adressé par LOSTPARTS 15 jours ouvrés avant la date d'entrée en vigueur des CGU modifiées. L'utilisateur est libre d'accepter les CGU modifiées ou de mettre fin à son utilisation du Service.

A l'expiration du délai de 15 jours susvisé, l'Utilisateur sera irréfablement réputé avoir accepté les CGU modifiées.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



Les CGU modifiées prendront effet dès leur entrée en vigueur sur la Plateforme.

10. Dispositions générales :

10.1 : Intégralité

Le Contrat, tel que défini à l'article « Définition » des présentes, constitue l'intégralité de l'accord des Parties dans la limite de son objet. Il remplace et annule en conséquence tout accord verbal ou écrit qui lui serait antérieur.

10.2 : Divisibilité

Si l'une quelconque des dispositions du Contrat est invalidée en tout ou partie en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, la validité et la portée des dispositions restantes du Contrat n'en sera pas affectée. Dans ce cas, les Parties devront, si possible, remplacer cette disposition invalidée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat.

10.3 : Intitulé

Les intitulés des articles du Contrat ont pour seul but de faciliter les références et ne sont pas censés par eux-mêmes avoir une valeur contractuelle ou avoir une signification particulière.

10.4 : Tolérance

Aucune tolérance, quelle qu'en soit la nature, l'ampleur, la durée ou la fréquence ne pourra être considérée comme créatrice d'un quelconque droit et ne pourra conduire à limiter d'une quelconque manière que ce soit, la possibilité pour chacune des Parties d'invoquer à tout moment chacune des clauses du Contrat sans aucune restriction.

10.5 : Inaccessibilité

Le Contrat étant conclu *intuitu personae*, l'Utilisateur ne peut céder ses droits et obligations résultant du Contrat à un quelconque tiers, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport en société, de cession de fonds de commerce, de location-gérance ou de cession de contrat, sans accord préalable écrit et exprès de LOSPARTS.

10.6 : Force majeure

Chacune des Parties ne pourra être tenue responsable pour un manquement à l'une des obligations mise à sa charge par le Contrat qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure comportant toutes les caractéristiques exigées par la jurisprudence française, sous réserve toutefois que la Partie invoquant un tel cas notifie son existence à l'autre Partie dès que possible, qu'elle fasse de son mieux pour en limiter les conséquences et enfin qu'elle reprenne l'exécution du Contrat immédiatement après que ce cas de force majeure a disparu.



Plateforme LOST PARTS

CGU : Conditions Générales d'Utilisation



10.7 : Convention sur la preuve

Les registres informatisés, le back-office, les documents et les accusés de réceptions conservés dans les systèmes informatiques de la Plateforme dans des conditions raisonnables de sécurité seront considérés comme des preuves valables des communications et échanges de données et d'informations intervenues entre les Parties.

11. Litiges :

Le présent Contrat est soumis au droit français.

A défaut de conciliation, tout litige pouvant s'élever relativement à la négociation, la conclusions, l'exécution, l'interprétation ou la cessation du Contrat sera soumis exclusivement aux juridictions compétentes dans le ressort du siège social de LOSPARTS, y compris en cas de procédures d'urgence ou conservatoires, de référé ou de requête, et même en cas de demande incidente, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.